



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



assureur militant

INVITATION PRESSE

Référence : MB/ 38.16-17
Besançon, le 16 janvier 2017

Remise de défibrillateurs par la MAIF

Le 21 juin 2011, afin de développer la formation prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1), le ministère de l'Éducation nationale et la MAIF ont signé une convention de partenariat visant mettre en œuvre des actions concourant à améliorer l'accès des élèves à une éducation à la responsabilité, à la maîtrise des risques et aux premiers secours.

Pour la sixième fois dans l'académie, la MAIF, en se mettant au service de l'École et des valeurs de la République, va permettre de développer notamment auprès des élèves de troisième, des comportements civiques et solidaires, le sens de la responsabilité individuelle et collective.

Jean-Michel Mourey, mandataire du conseil d'administration de la délégation MAIF à Besançon, chargé des relations institutionnelles, remettra à l'académie huit défibrillateurs destinés aux formateurs en secourisme pour former les élèves à la réanimation cardio-pulmonaire.

**Vous êtes conviés à assister à cette remise officielle,
mercredi 18 janvier 2017 à 15 h,
au Salon Rouge du rectorat.**

Le 26 juillet 2016, la convention entre le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et la MAIF a été renouvelée. L'objectif est de développer des actions favorisant l'acquisition par les élèves de savoirs et de comportements nécessaires pour appliquer les règles de sécurité, prévenir une situation de danger, se protéger et porter secours à autrui.

Contact presse :

Mathilde Buttefey
Chargée de communication
Rectorat de Besançon
10 rue de la Convention
25030 Besançon cedex
Tél. 03 81 65 49 38
06 76 62 69 81
mathilde.buttefey@ac-besancon.fr